

## ALERTE CYCLONE - NIVEAU ORANGE

 <b>PRÉFET DE LA GUADELOUPE</b> <small>Liberté Égalité Fraternité</small>	<b>EXPÉDITEUR</b> <b>CABINET DU PREFET</b> <b>SIDPC</b> Téléphone : 0590 99 69 01/ 0690 54 04 10	<b>DESTINATAIRES</b> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none;"><input type="checkbox"/> CODIS</td> <td style="width: 50%; border: none;"><input type="checkbox"/> OVSG</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> CORG</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> BRGM</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> CIC</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> COMIL</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> SAMU</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> DIR. DE LA MER</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> ARS</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> DEAL</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> RECTORAT</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> ROUTES DE GUAD.</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> EMIZA</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> OPERATEURS</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> DIRECTIONS</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> MAIRIES</td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/> CODIS	<input type="checkbox"/> OVSG	<input type="checkbox"/> CORG	<input type="checkbox"/> BRGM	<input type="checkbox"/> CIC	<input type="checkbox"/> COMIL	<input type="checkbox"/> SAMU	<input type="checkbox"/> DIR. DE LA MER	<input type="checkbox"/> ARS	<input type="checkbox"/> DEAL	<input type="checkbox"/> RECTORAT	<input type="checkbox"/> ROUTES DE GUAD.	<input type="checkbox"/> EMIZA	<input type="checkbox"/> OPERATEURS	<input type="checkbox"/> DIRECTIONS	<input type="checkbox"/> MAIRIES
<input type="checkbox"/> CODIS	<input type="checkbox"/> OVSG																	
<input type="checkbox"/> CORG	<input type="checkbox"/> BRGM																	
<input type="checkbox"/> CIC	<input type="checkbox"/> COMIL																	
<input type="checkbox"/> SAMU	<input type="checkbox"/> DIR. DE LA MER																	
<input type="checkbox"/> ARS	<input type="checkbox"/> DEAL																	
<input type="checkbox"/> RECTORAT	<input type="checkbox"/> ROUTES DE GUAD.																	
<input type="checkbox"/> EMIZA	<input type="checkbox"/> OPERATEURS																	
<input type="checkbox"/> DIRECTIONS	<input type="checkbox"/> MAIRIES																	
<b>Date :</b>	<b>20/01/23</b>	<b>Message n°5</b>																
<b>Heure :</b>	<b>11h28</b>	<b>Nb de page (dont celle-ci) :</b>	<b>3</b>															

Phénomène :	Type :	<b>OURAGAN de catégorie 1</b>
	Nom :	<b>TAMMY</b>
	Fin d'événement estimée :	<b>Dimanche 22/10/23 à 17h au plus tôt</b>
Situation actuelle :	Position estimée :	<b>14.1 N 58.6 W</b>
	Distance à la Guadeloupe :	<b>396 km</b>
	Déplacement :	<b>Ouest-nord-ouest 290 degrés à 11km/h</b>
	Pression estimée au centre :	<b>992 hPa</b>
	Vents moyens maximum sur 1 mn :	<b>VENT 120km/h, RAFALES 150km/h</b>
Prévisions :	<p><b>Tammy</b> s'est renforcé et est devenu un ouragan de <b>catégorie 1</b>. Il se situe à <b>385 km</b> au sud-est de la Guadeloupe. Selon le scénario le plus probable à l'heure actuelle, le centre de TAMMY est prévu passer à proximité immédiate de la Guadeloupe (à l'Est) dans la matinée de samedi.</p> <p><b>Prévisions :</b>  <b>Fortes pluies et orages</b>                      Ce vendredi, le temps est instable avec des averses passagères qui s'intensifient cet après-midi, et encore davantage en soirée et nuit suivante, avec un risque orageux augmentant également.  <b>Samedi</b>, les averses sont très fréquentes et orageuses. Elles peuvent donner beaucoup d'eau en peu de temps.                      Le pic d'activité devrait avoir lieu entre samedi et dimanche à l'arrière du système, avec des pluies <b>diluviennes</b> et accompagnées de nombreux orages pouvant toucher toutes les régions.                      Les cumuls attendus sur l'épisode sont de l'ordre de 250 millimètres (voire plus) (1mm = 1 litre par mètre carré)</p>	

	<p><b>Vent</b> Ce <b>vendredi</b>, le vent s'établit au secteur Est à une allure modérée (25/35 km/h) parfois perturbée par quelques rafales au passage des averses. Il se renforce la nuit prochaine en passant au nord-est. Au plus fort, samedi matin, les vents moyens pourraient atteindre des valeurs comprises entre 80 et 120 km/h, voire un peu plus très localement, avec des rafales de l'ordre de <b>150 km/h</b> sur le relief et sous les orages. La partie Est de l'archipel devrait être la plus exposée. Le vent va ensuite basculer à l'ouest et au sud-ouest dans la journée de samedi puis s'orienter sud à sud-est dimanche en gardant une allure très soutenue difficilement quantifiable pour l'instant.</p> <p><b>Mer</b> La mer a déjà commencé à se creuser sous l'effet d'une houle d'Est. Cette houle est peu énergétique mais va générer des creux de 3m50 à 4m ce vendredi sur la façade atlantique, puis 5m la nuit prochaine, voire 6m et plus autour de la Désirade. Toutes les côtes exposées à l'Est et au Sud subiront de <b>forts déferlements</b>. Ces prévisions sont susceptibles d'évoluer.</p>
Données observées :	Données du houlographe de la Grande-Vigie : creux de 3m20 à 3m70 dans une houle d'Est de période 9 secondes.
Prochain bulletin :	Vendredi 20/10/2023 vers 17 heures légales.

<b>MESURES A PRENDRE</b>	
<b>Mesures Individuelles mentionnées par Météo France dans son message</b>	<p><b>OMI1</b> : Écouter les bulletins météo et les consignes diffusées (internet, kiosque, radio et télévision) ;</p> <p><b>OMI2</b> : Préparer les habitations : 1) consolidation, 2) protection des ouvertures, 3) mise à l'abri et hors d'eau des objets personnels et des documents, organisation du stockage de nourriture et matériel divers... 4) Déconnexion des systèmes de remplissage de la citerne d'eau pluviale et protection des réservoirs le cas échéant ;</p> <p><b>OMI3</b> : Évitez les baignades et les activités nautiques de loisirs ;</p> <p><b>OMI4</b> : Protéger les embarcations nautiques ;</p> <p><b>OMI5</b> : Effectuer les derniers achats pour acquérir une autonomie de plusieurs jours ;</p> <p><b>OMI6</b> : Faire le plein de votre véhicule ;</p> <p><b>OMI7</b> : Prévoir une somme d'argent liquide pour pouvoir acheter des denrées de 1<sup>ère</sup> nécessité ;</p> <p><b>OMI8</b> : Mettre à l'abri les stocks de marchandises et de denrées périssables dans les commerces et mettre en sécurité les chantiers pour les entreprises (démontage des grues, installations aériennes et échafaudages...) ;</p> <p><b>OMI9</b> : Démontez les antennes de télévision et enlever autour de la maison toutes installations susceptibles d'être emportées.</p> <p><b>OMI10</b> : Préparer la mise à l'abri des animaux - Identifier un lieu sûr et constituer des réserves d'eau et de nourriture</p>

<b>Mesures Collectives adaptables au contexte par le Préfet</b>	<p><b>OMC1</b> : Confirmer et communiquer au SIDPC en Préfecture l'identité et les coordonnées des agents de permanence 24/24 ;</p> <p><b>OMC2</b> : Rendre compte sans délai des difficultés rencontrées et/ou des besoins ;</p> <p><b>OMC3</b> : Fermeture des établissements scolaires le vendredi 20 octobre ;</p> <p><b>OMC4</b> : Mettre en place les PC communaux et préparer les dispositifs de gestion de crise ;</p> <p><b>OMC5</b> : Dernières vérifications par les mairies des conditions d'accueil des populations dans les abris (bâtiments et conditions matérielles...) ;</p> <p><b>OMC6</b> : Mettre en place les dispositions nécessaires pour les liaisons avec les PC Fixes et Opérationnels (liaisons radio, Immarsat, groupe électrogène, etc.) ;</p> <p><b>OMC7</b> : Mettre en alerte les agents de permanence à leur domicile ;</p> <p><b>OMC8</b> : Mettre en œuvre les mesures de sécurité maritimes, portuaires et du matériel flottant ;</p> <p><b>OMC9</b> : Mettre en sécurité les infrastructures stratégiques et activer les établissements hospitaliers ;</p> <p><b>OMC10</b> : Mettre en alerte les équipes de renseignement et de reconnaissance.</p> <p><b>OMC11</b> : Randonnées en montagne et sorties en mer interdites.</p>
---	---

**LE CENTRE OPÉRATIONNEL DÉPARTEMENTAL EST ACTIVE DEPUIS JEUDI 19 OCTOBRE à 16H.**

**NUMÉROS CONFIDENTIELS DU CENTRE OPÉRATIONNEL DÉPARTEMENTAL  
NE PAS DIFFUSER A LA POPULATION**

- Téléphone : 0590 99 69 01/0690 54 04 10
- Téléphone satellite : 00 870 772 546 984 / 00 870 772 233 170
  - Mail : [astreinte@guadeloupe.gouv.fr](mailto:astreinte@guadeloupe.gouv.fr)

- FIN DE MESSAGE -